

INFORMATION : STOP HARCELEMENT

HARCELEMENT : QUE FAIRE ? QUI CONTACTER ?

Dans un premier temps, pour parler de harcèlement, vous pouvez vous rapprocher de votre école ou établissement. Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, vous pouvez contacter les numéros suivants ou vous référer aux fiches conseils.

N°STOP HARCELEMENT 0808 807 010*

Le n° Stop harcèlement vous permet de dialoguer avec des spécialistes de l'association l'École des parents et des éducateurs d'Ile-de-France. Ils vous écouteront, vous donneront des conseils et vous mettront en relation avec le « référent harcèlement » de votre académie en cas de besoin.

N°NET ÉCOUTE 0800 200 000**

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le n° net Ecoute, géré par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Ecoute peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.

Des fiches conseils sont à votre disposition que vous soyez élèves, parents, pour vous aider à mieux comprendre à qui vous adresser pour résoudre une situation de harcèlement sur le site agir contre le harcèlement, à l'adresse <http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/que-faire-qui-contacter/>.

Dans l'académie de Caen, une plate-forme téléphonique a été mise en place au numéro suivant : **0800 14 21 44**.